

...et sur cette pierre (bleue), tu bâtiras le DD



Solide comme un roc, elle supporte le poids des ans comme celui des passants. La pierre bleue constitue en Belgique et en Europe un matériau traditionnel apprécié. Elle orne notamment les Galeries Royales à Bruxelles, les digues et escaliers à Ostende, ou encore le Palais de Justice d'Arlon. Atout supplémentaire, les Carrières de la Pierre Bleue Belge SA, un des leaders européens du secteur, investissent le développement durable. Rencontre avec Benoit Misonne, directeur qualité - sécurité - environnement des Carrières de la Pierre Bleue Belge.

Quel est le parcours classique de la pierre bleue avant qu'elle n'arrive au seuil de notre porte ?

Il y a plusieurs étapes. Tout d'abord l'étape d'extraction. La pierre est extraite en bloc. Ils sont remontés et ensuite scier en tranches. Ces tranches peuvent déjà être considérées comme des produits semi-finis, déjà prêts à être vendus. Ensuite elles sont façonnées, c'est-à-dire transformées en produits finis.

En quoi la pierre bleue est DD ?

Tout d'abord le matériau en tant que tel est tout à fait durable : notre patrimoine bâti en témoigne. Dans notre ACV, aucune fin de vie n'a été considérée pour la pierre bleue ! Le produit permet en effet un recyclage. Dans le cas des pavés en application voirie, si une intervention doit être réalisée après mise en œuvre, on démonte le pavage et on peut le remettre.

Ensuite, géologiquement, les réserves de gisement sont quasiment infinies à l'échelle humaine. Dans la pratique, l'exploitation est légiférée et limitée. Nous avons ainsi des permis d'extraire pour trois carrières. Nous tentons d'optimiser au maximum ces gisements, ce qui veut dire le moins possible de pertes. Tout le rebus est valorisé en co-produit. Il n'y a pas de déchets. Au pire, si les déchets sont trop minces, nous aménageons nos pistes internes. Mais cela ne concerne qu'une infime partie des déchets.

Votre processus réclame une grande consommation en eau.

Oui. Nous scions à l'eau pour ne pas dégager de poussières notamment. Notre eau de process circule en circuit fermé. L'eau chargée en fines particules de calcaire part en bassin de décantation. Lorsque l'eau est décantée, elle est réinjectée dans l'eau du processus avec en appoint des eaux pluviales.

Vous avez également travaillé sur les camions qui transportent les commandes ?

Non. Là, je dois avouer que rien n'a été fait. Il est en effet difficile dans l'état actuel des choses d'influer sur ce poste dont l'impact est, du reste, mineur.

Qu'en est-il du volet social de l'entreprise ?

Nous avons le label social, premier label gouvernemental qui certifie que notre production est socialement responsable tout au long de la chaîne.

Pourquoi avancer dans la voie du DD ?

Tout d'abord, la société est assez sensible à la question environnementale. Mais tout est synergie : avec les résultats de l'ACV, nous pourrions travailler en interne sur nos points faibles. Par exemple, optimiser l'approvisionnement en matière dans nos machines. Un bon approvisionnement réduit l'impact environnemental de l'activité et permet un gain. C'est une opération win-win. Nous pourrions aussi améliorer l'emballage...

Ensuite en communication externe. Notre démarche veut montrer que notre pierre est durable... et son impact environnemental est moins important que celui des produits d'importation, par exemple. Nous voulons établir un contact avec des publics (architecte, public) qui pourraient partager ce souci. Là, nous avançons un peu sans filet. Nous sommes la première société du secteur à se lancer dans cette fiche de déclaration environnementale. Cette fiche de déclaration synthétise ce qui ressort de notre ACV. L'ACV détermine l'impact environnemental de l'énergie et des produits nécessaires pour la production de Pavés Patrimoine (huile et graisse, housse d'emballage, outils diamantés, machine d'extraction, etc.).

Une telle analyse demande un investissement.

Cela pourrait paraître onéreux. Mais pour une société comme la nôtre, ce n'est pas une ruine. Nous l'avons maintenant pour un pavé. Si il y a du répondant de la part des architectes, des prescripteurs et autres partenaires professionnels, nous pourrions lancer la démarche pour un autre produit ciblé.

Avec la diffusion d'informations en interne également ?

L'ACV a déjà nécessité l'implication de beaucoup de personnes au sein de la société. Nous avons un responsable environnement qui travaille à cette sensibilisation interne. Il y aura bientôt des bacs de rétention pour les huiles par exemple. Il y aura aussi bientôt un parc à container dans la société qui permettra d'améliorer la coordination du tri de nos déchets qui marche déjà très bien depuis quelques années. Par ailleurs, ce parc à container permettra également de sensibiliser encore notre personnel car plus « visible ». Enfin, nous avons une lettre d'information envoyée en interne et aux clients professionnels. Elle a fait état de notre recherche de l'ACV, mais également de notre Label Social.

Olivier Bailly

Plus d'infos :

[Les Carrières de la Pierre Bleue Belge et le Développement durable](#)